

Les fêtes des pompiers de la sainte-Barbe



**Michem Mays (Chamberet)
et Stéphane Gapillaud (Saint-Germain-les-Belles).**

La sainte-Barbe, patronne des sapeurs-pompiers est célébrée tous les ans et donne lieu traditionnellement à une cérémonie de remise de décorations avec ensuite un repas avec les maires concernés. Elle est suivie d'un bal pour les sapeurs-pompiers et leurs familles.

La commune étant secourue par deux casernes une en Corrèze, de Chamberet et l'autre en Haute-Vienne, de Saint-Germain-les-Belles, c'est l'occasion pour le maire Jean-Gérard Didier de participer aux deux manifestations, afin de témoigner au nom de l'équipe municipale et des habitants de sa reconnaissance pour l'engagement des sapeurs-pompiers toute l'année sur la commune. Au quotidien, leur engagement n'est pas mince. Accident de la route, secours aux personnes à domicile, blessures domes-

tiques... Les pompiers sont toujours les premiers sur les lieux. Les situations peuvent être extrêmement difficiles et leurs interventions constituent parfois un élément déterminant de survie pour la victime.

Ces deux manifestations permettent au maire d'échanger tant avec Michel Mays le chef de corps de Chamberet qu'avec Stéphane Gabillaud chef de corps de Saint-Germain-les-Belles sur leurs missions qui sont primordiales et les moyens pour les remplir qui doivent être assurés.

Et de dire ensemble que cette sécurité est aussi l'affaire de tous, et qu'il faut encourager le volontariat ou la formation comme à Chamberet de la vingtaine de JSP (jeunes sapeurs-pompiers) de moins de 18 ans qui assureront la relève demain et maintiendront le maillage territorial de notre territoire rural.

● EN BREF

EYMOUTIERS

La Pelaude en AG

L'AAPPMA «La Pelaude» tient son assemblée générale dimanche 27 janvier à 9h30 au cinéma Jean-Gabin. Plus qu'une association de pêche, l'AAPPMA assure des travaux pour la protection du milieu aquatique, tous peuvent donc participer à la réunion.

AUGNE

Vœux

La cérémonie des vœux aura lieu dimanche 27 janvier à 10h45 dans la nouvelle salle jouxtant la mairie.

COM. COM. DE NOBLAT

Briance environnement en AG

La première assemblée générale de Briance Environnement aura lieu le 31 janvier à 19h au lieu-dit Fargeas à Saint-Bonnet-Briance chez Florence et Louis.

ST-LÉONARD-DE-NOBLAT

Permanence

Jean-Claude Leblois, président du conseil départemental et Christelle Apetit-berthelemot, conseillère départementale assureront une permanence le samedi 2 février entre 9h et 10h30 à la mairie.